

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

AVIS PUBLIC

RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble sis à l'adresse suivante :

- 115, 85^e Avenue

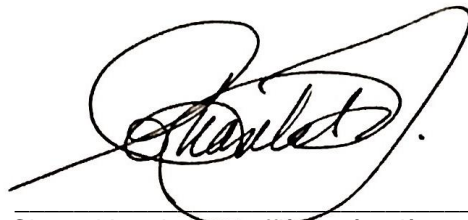
Avis est par la présente donné par la soussignée, Chantal Lemieux, greffière-trésorière et directrice générale par intérim de la Municipalité, que les membres du conseil municipal statueront sur la demande ainsi présentée lors de la séance ordinaire qui se tiendra le :

Mardi 12 juillet à 20 h, au 1250, rue Principale

1. Identification du site concerné :
Lot numéro : 4 089 546
Adresse civique : 115, 85^e Avenue
Demande C2022.06.4.1 : Règlement de zonage numéro 529, article 4.5.2
Nature et objet : Rendre conforme la remise, suite à l'émission d'un permis de construction autorisant l'empiètement de celle-ci dans la bande de protection riveraine.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Saint-Zotique, ce 27^e jour du mois de juin deux mille vingt-deux.



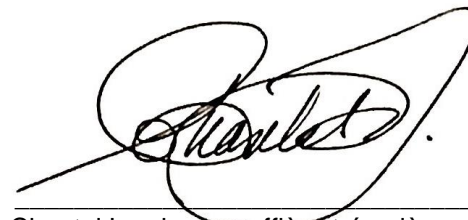
Chantal Lemieux, greffière-trésorière et
directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis public – Dérogation mineure numéro C2022.06.4.1

Je, soussignée, Chantal Lemieux, greffière-trésorière et directrice générale par intérim de la Municipalité de Saint-Zotique, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la demande de dérogation mineure numéro C2022.06.4.1, à chacun des quatre endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site Web de la Municipalité, en date du 27 juin 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 27^e jour du mois de juin deux mille vingt-deux.



Chantal Lemieux, greffière-trésorière et
directrice générale par intérim